

Hôtel de Matignon, le 12 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion avec les associations des élus locaux :
Élisabeth BORNE a présenté un agenda de travail commun et annoncé la
pérennisation du fonds vert

Élisabeth BORNE, Première ministre, a reçu l'ensemble des associations d'élus et de collectivités, le 12 avril, à l'Hôtel de Matignon en présence de **Christophe BÉCHU**, ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, **Olivier KLEIN**, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, et de **Dominique FAURE**, ministre déléguée chargée des Collectivités Territoriales et de la Ruralité.

Les associations d'élus étaient représentées par François SAUVADET – président de l'Assemblée des Départements de France, **Murielle FABRE** – secrétaire générale de l'Association des Maires de France, **Renaud MUSELIER** – président délégué de Régions de France, **Johanna ROLLAND** – présidente de France Urbaine, **Sébastien MIOSSEC** – président délégué d'Intercommunalités de France, **Michel FOURNIER** – président de l'Association des maires ruraux de France, **Christophe BOUILLON** – président de l'Association des petites villes de France, **Gilles LEPROUST** – président de Ville et Banlieue, **Gil AVEROUS** – président de Villes de France.

Organisée dans le cadre des concertations conduites par la Première ministre pour proposer au Président de la République un programme de gouvernement et un nouvel agenda parlementaire, la réunion a permis un échange approfondi sur l'état du pays et les priorités identifiées par les élus locaux parmi lesquelles le pouvoir d'achat, l'accès aux soins, les transports, l'éducation...

Au contact immédiat des Français, les élus locaux ont un rôle essentiel à jouer. Ils ont pu partager leurs interrogations, leur volonté d'avancer, les priorités sur lesquelles ils considèrent qu'un dépassement des clivages doit être recherché.

La réunion a été l'occasion de présenter les principes et les jalons de l'action gouvernementale à venir :

La Première ministre a souligné le rôle de l'agenda territorial défini à partir des propositions des associations d'élus ; il donnera la visibilité et la clarté indispensables pour favoriser la mobilisation commune de l'Etat et des collectivités face aux attentes des Français. Au cœur de cet agenda, **deux thèmes** ont particulièrement été abordés : **les moyens de valoriser l'engagement des élus et de mieux les protéger** face aux violences trop fréquentes dont ils font l'objet ; **la nécessité de garantir l'égalité des chances** dans tous les territoires.

- Afin d'assurer une réelle « justice territoriale », **le Gouvernement présentera d'ici l'été deux plans d'ampleur en faveur des quartiers de la politique de la ville et des territoires ruraux.**
- L'actualisation de la géographie prioritaire (zones de revitalisation rurale et quartiers prioritaires de la politique de la ville) sera engagée au printemps en vue de son adoption législative d'ici la fin d'année. **Un comité interministériel de la ville se tiendra en juin.**
- Enfin, l'échange a été l'occasion d'un temps de travail sur la transition écologique. La réussite de la planification écologique se jouera avec les collectivités territoriales, responsables d'une part essentielle de la mise en œuvre des grands chantiers du plan « France Nation Verte ». La réunion a permis de définir l'agenda de travail commun de l'Etat et des collectivités pour atteindre les principaux objectifs et jalons de la planification écologique, et les leviers pour y parvenir. **A cet égard, le Gouvernement a annoncé la pérennisation du fonds vert au-delà de la seule année 2023, afin d'accompagner au mieux la mobilisation de l'investissement public local pour la planification écologique.**

Contact : 01 42 75 50 78/79
communication@pm.gouv.fr
